Études internationales



Barréa, Jean. L'Utopie ou la guerre : d'Érasme à la crise des Euromissiles. Louvain-La-Neuve, Belgique, Ciaco, 1984, 613 p.

Yves Jeanclos

Volume 18, numéro 2, 1987

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702172ar DOI : https://doi.org/10.7202/702172ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé) 1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Jeanclos, Y. (1987). Compte rendu de [Barréa, Jean. L'Utopie ou la guerre : d'Érasme à la crise des Euromissiles. Louvain-La-Neuve, Belgique, Ciaco, 1984, 613 p.] Études internationales, 18(2), 431–434. https://doi.org/10.7202/702172ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



LIVRES

1. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

BARRÉA, Jean. L'Utopie ou la guerre: d'Érasme à la crise des Euromissiles. Louvain-La-Neuve, Belgique, Ciaco, 1984, 613 p.

L'Utopie ou la Guerre, tel est l'objet de la vaste recherche de Jean Barrea, d'Érasme à la crise des Euromissiles, du XVI eme siècle à nos jours.

Présenté sous forme d'un long discours analytique divisé en cinq parties d'inégale longueur, l'ouvrage fait appel aux nombreuses connaissances des spécialistes en affaires internationales: les écrits des auteurs politiques, les réalités juridiques et les pratiques des États. C'est sur ce large terreau que l'auteur fonde ses explications, développées dans quatorze chapitres.

Les lignes de force originales de ce travail reposent sur une comparaison de deux approches des relations entre États: l'approche culturelle ou utopienne et l'approche réaliste. C'est toujours entre ces deux pôles que se répartissent les philosophes de la guerre et de la paix et les auteurs de la vie politique, diplomatique et militaire.

La paix est l'obsession des hommes, qui la recherchent par des voies divergentes et qui l'établissent de manière cyclique, en alternance avec des périodes de guerre, de l'Antiquité à nos jours. La guerre est une réalité passagère, juste et limitée ou inévitable dans certaines conditions politiques et économiques pour les uns, enfin abhorrée par d'autres. La paix et la guerre dépendent non seulement des réflexions et des actions des hommes, mais également du développement des armements. La paix et la guerre se situent au confluent de la culture et de la technique, de l'utopie et du réalisme.

Très tôt, Jean Barrea pose la question de savoir si, aujourd'hui, en Europe, la paix n'est pas le résultat de l'équilibre entre les forces militaires des grandes alliances et les forces humanitaires et de paix - organisations internationales et mouvements de paix. Il insiste sur le rôle moteur de l'Utopie comme mode de pensée et d'action dans les relations entre États. Il veut démontrer que la meilleure approche de la paix, puis son établissement, est de nature culturelle. Il laisse entendre qu'il existe une divergence de comportements entre ceux qui respectent la pensée utopienne et ceux qui n'ont pour guide que la science, même lorsqu'elle vient renforcer le camp de la paix, en ouvrant la voie à la négociation anticipée, par peur des désastres futurs.

Les doctrines de l'Utopie veulent instaurer la paix à l'avenir. Elles avancent, parallèlement aux doctrines stratégiques, qui préparent, pour mieux les dominer ou les empêcher, les guerres de demain. Elles désirent imposer des démarches culturelles et pratiques, qui permettent aux hommes de vivre en paix et en sécurité. Elles cherchent les conflits du passé, pour les analyser, en dégager des enseignements et influer sur l'avenir de l'humanité. Les doctrines utopiennes se développent sur les décombres et les holocaustes: elles fondent alors les doctrines d'organisation de la société internationale. Elles s'affirment enfin diplomatiquement et culturellement face aux doctrines stratégiques qui prévoient les moyens d'arrêter ou de gagner la guerre, pour établir la sécurité de manière réaliste.

Jean Barrea introduit alors un véritable cours d'histoire des idées politiques opposant, à chaque siècle, réalistes et utopistes. Il souligne l'importance historique du débat au cours du XVIème siècle, point d'ancrage de sa réflexion. Il présente tour à tour l'humaniste pacifiste Erasme, contemporain de l'utopiste Thomas More, et le réaliste Machiavel. Il insiste sur la capacité de la pensée utopienne à créer, par étapes, des « contre-valeurs », sources des « contre-décisions » fondatrices d'une nouvelle culture de paix. Il affirme que la paix utopienne repose sur un trépied constitué par des événements, le discours sur l'Utopie et les décisions des États. Il constate aussitôt le triple caractère dialectique, diplomatique et culturel de cette approche de la paix. Peut-être laisse-t-il trop facilement supposer qu'il s'agit là d'un mécanisme au fonctionnement naturel et aux résultats pacifiques certains. Il rappelle avec netteté que, dans sa Querela Pacis (1517), Érasme apostrophe les puissants de la terre » ... pour qu'ils conspirent, d'un commun accord et de toutes leurs forces, contre la guerre ». Il y oppose l'affirmation de Machiavel dans Le Prince (1513), selon lequel » ... la guerre ne s'évite pas » et les hommes politiques « doivent donc faire de l'art de la guerre leur unique étude et leur seule occupation ... ».

Jean Barrea montre, en parallèle, l'opposition de ces conceptions dans l'Europe contemporaine. Il note ainsi qu'en 1967 le Conseil de l'Europe reconnaît la place de l'objection de conscience, alors que l'Union soviétique adopte une législation de militarisation de l'enseignement secondaire. Il estime qu'existe une véritable « cassure » dans les approches conceptuelles, entre les utopiens héritiers de l'apport d'Érasme et les dialecticiens héritiers des pensées de Saint-Augustin et de Marx.

L'auteur relève avec satisfaction les réflexions utopiennes pacifistes des XVIIIème-XVIIIème siècles, qui, d'Érasme à Kant, créent une « authentique ingénierie sociale », susceptible de transformer une société de conflits en une société organisée et policée par le droit international. Il note alors une réduction du jus ad bellum, marginalisé, abhorré. Il laisse entendre qu'il conviendrait d'élaborer un droit de la paix, tâche à laquelle s'appliquent les organisations internationales.

L'auteur souligne le développement d'une éthique, d'un idéal et d'une action de paix après chaque conflit violent, à partir du XIXème siècle. Il constate que la première « contre-décision » utopienne surgit après la guerre de Crimée, dans la croyance en une nouvelle culture internationale fondée sur le règlement pacifique des différends interétatiques. Il affirme que le Protocole 23 du Traité de Paris de 1856, qui reconnaît le caractère « désirable » de la « médiation », est la pierre angulaire sur laquelle se fonde le droit utopien ou droit de la paix. Il poursuit par l'évocation de la guerre d'Italie, qui introduit le droit humanitaire, le jus in bello, par la Convention de Genève de 1864. Puis l'auteur observe, à la suite de la guerre francoallemande de 1870, le mouvement culturel en faveur de l'arbitrage, qui aboutit aux Conventions de La Haye et satisfait heureusement la pensée utopienne pacifique, certaine de détenir le moyen infaillible pour empêcher les guerres! Enfin, l'auteur constate que l'édifice utopien se réalise matériellement par la mise sur pied de la Société des Nations en 1919 puis, plus tard, par celle de l'Organisation des Nations Unies, à la suite des deux holocaustes humains les plus catastrophiques de l'histoire de l'humanité. Il assiste à l'érection d'une nouvelle culture, désireuse d'empêcher la guerre par la voie persuasive, diplomatique, voire contraignante: c'est le début du triomphe de l'Utopie.

Jean Barrea arrive progressivement sur le terrain polémogène contemporain, à travers l'analyse des idées philosophiques et politiques, des événements et des traités internationaux depuis le XVI^{ème} siècle. Il recherche aussitôt les pistes de la nouvelle culture utopienne et pacifique dans la société internationale, en s'attachant au monde partagé entre les deux puissances politiques et militaires dominantes de notre époque.

Il note l'évolution conceptuelle soviétique en 1956, par le passage d'une approche de l'inévitabilité des guerres à celle de la coexistence pacifique, source du pacifisme réaliste.

Il affirme que cette nouvelle pensée soviétique convainc l'adversaire-partenaire américain d'accepter le principe fondamental du traité SALT I en 1972, selon lequel « ... à l'âge nucléaire, il n'y a pas d'alternative » à la coexistence pacifique.

L'auteur insiste sur l'émergence, dès 1956, puis au renforcement, au cours du quart de siècle suivant, d'une « culture commune minimale » entre les deux États protagonistes, pour préserver l'homme d'un holocauste nucléaire. Il observe aussitôt l'opposition entre deux voies de réflexion ou d'action propres à instaurer la paix et à la garantir: la paix par la raison et la paix par la terreur, l'utopie internationaliste face au réalisme pacifique.

L'Utopie internationale se nourrit de traités techniques destinés, de nos jours, sinon à empêcher totalement et définitivement des actions militaires, du moins à en limiter l'usage, c'est-à-dire la dangerosité pour l'humanité. Elle préside certainement à l'élaboration du Traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, négocié après la crise de Cuba, sous la pression des « contreforces utopiennes ». Elle est le moteur des réflexions sur le rejet de l'arme nucléaire, objectif recherché par les mouvements dits de paix, d'origine religieuse ou politique. L'Utopie fonde les concepts pacifiques antinucléaires à long terme, tout en évitant un dénuement militaire trop rapide et trop ample face à d'éventuels agresseurs. Elle permet cependant d'instituer une « résistance culturelle à la guerre », qui connaît un regain, au début des années 1980, avec la crise des Euromissiles, qui met en cause les fusées nucléaires SS 20 soviétiques d'une part et les missiles de croisière et Pershing II américains d'autre part. L'Utopie facilite les étapes du désarmement nucléaire mais n'élimine pas encore les guerres, car elle laisse de larges plages aux armes conventionnelles, dont la violence est réelle.

Certes, l'Utopie pacifiste doit agir et progresser avec lenteur mais détermination. Elle doit s'efforcer d'atteindre ses objectifs par des désarmements limités et graduels: les multiples conférences de négociations sur les armes nucléaires et conventionnelles à Genève, Vienne ou Stockholm en sont la démonstration tangible. Aussi l'approche utopienne de la paix passe-t-elle par l'affirmation et, si possible, la mise en oeuvre de comportements politiques et stratégiques tels que la déclaration de la non-utilisation en premier de l'arme nucléaire, le moratoire des essais nucléaires, la maîtrise et la réduction des armements.

Malheureusement, constate Jean Barrea. le processus de la maîtrise des armements est bilatéral et complexe: il dépend du bon vouloir des décideurs politiques et est lié aux capacités économiques et industrielles nationales. Il observe l'enchaînement d'une course qualitative aux armements, car l'ingéniosité technologique se joue des limitations quantitatives. Il affirme même que, dans certaines circonstances, la mise au point et le développement d'un nouvel armement peut servir à la progression d'une négociation. Il estime que la recherche, la mise au point, la production et le déploiement des missiles américains de croisière et Pershing II ont pour mission essentielle de faire disparaître les missiles soviétiques SS 20, par voie de négociation. Il constate également que l'élimination de certaines armes risque de conduire à une transformation des dangers de guerre: la frappe nucléaire anti-cités pourrait céder le pas à des frappes contre-forces nucléaires ou conventionnelles, qui n'en seraient pas moins meurtrières.

En vérité, à travers les négociations internationales de maîtrise des armements, Jean Barrea observe que l'humanité s'oriente vers une utopie plus « réformiste » que « radicale ». S'il apprécie les objectifs pacifiques de telles démarches politiques - assurer la sécurité à moindres frais et protéger l'homme dans sa fragilité, l'auteur paraît insatisfait face à la lenteur des percées de l'Utopie érasmienne. Il note enfin la faiblesse des moyens de contrôle et de vérification des engagements nationaux issus des différentes négociations depuis 1963, malgré les éléments positifs établis par l'Accord de Stockholm de Septembre 1986. Aussi consacre-t-il de longs développements au poids éventuel des hommes, autres que les responsables politiques des États, dans la mise en oeuvre d'une culture de paix en Europe.

Le caractère encyclopédique de l'ouvrage de Jean Barrea ouvre la voie à de multiples analyses initiées par ses recherches sur la paix utopienne. Cette oeuvre de synthèse met fort bien en concordance les idées politiques, les événements, les technologies et les décisions des hommes d'État qui cherchent à instaurer la paix et la sécurité par l'Utopie ou la Guerre.

Yves JEANCLOS

Faculté de Droit et des Sciences Politiques Université Strasbourg III, France

FISCHER, Georges (sous la direction de).

Armement — Développement — Droits

de l'homme — Désarmement/Armement

— Développement — Human Rights —

Disarmement. Bruxelles, Bruylant, Publications de la Faculté de Droit de l'Université René Descartes (Paris V), Coll.

« Sciences juridiques du Développement », 1985, 632 p.

L'initiative du colloque international organisé à l'UNESCO, les 28, 29 et 30 octobre 1982, à Paris, dont les actes sont publiés dans le présent volume, a été prise par l'Association Henri Langier pour un monde plus humain. Son Secrétaire général, Georges Fischer, a demandé au Directeur de l'Institut des Sciences Juridiques du Développement, s'il accepterait de co-organiser avec lui un colloque sur l'« Armement » et les « 3 D », à savoir: « Désarmement, Développement, Droits de l'Homme ». Cet imposant symposium multidisciplinaire résulte donc de la collaboration étroite de ces deux institutions. Il a été financé par diverses subventions: - CNRS, Ministère de l'Industrie et de la Recherche, Ministère de la Coopération et du Développement notamment.

La publication de l'ouvrage a été rendue possible par une subvention de l'UNESCO et une autre du CNRS — Quant à l'édition de l'ouvrage, elle a été assurée par l'Association des Publications de la Faculté de Droit de Paris V. Le lecteur regrettera simplement le délai de trois ans qui s'est écoulé entre la tenue du Colloque et la publication des contributions. Une cinquantaine d'auteurs, origi-

naires d'Universités françaises et étrangères (Berlin, Genève, Suède, Dehli, Londres, Washington, New-York, Utrecht, Varsovie, Louvain, Oslo...) ont apporté leur concours scientifique et intellectuel à cette brillante manifestation. Nombreux aussi ont été les participants qui ont suivi les travaux qui se sont déroulés dans le cadre de deux groupes de travail séparés: l'un réfléchissant plus particulièrement sur les « Droits de l'Homme » l'autre, sur les problèmes du « Développement ». Les débats, animés et passionnés, se sont étalés sur trois demi-journées. La première séance plénière a permis d'auditionner le Directeur général de l'UNESCO, M.M'bow, et le Ministre de la coopération et du développement, M.J-P. Cot; la dernière séance plénière a été consacrée aux rapports de synthèse de Mme Mary Kaldar (« Désarmement/Développement) et du professeur Richard Falk (« Désarmement/Droits de l'homme »).

Outre la présence des personnalités citées ci-dessus, notons aussi la participation du président Edgar Faure, de J. Galtung, A. Sauvy, Marek Thee, Inga Thorsson, I.D. Touline, J. Verhoeven, pour ne citer que les plus connues. Délibérement, les organisateurs avaient décidé d'écarter les hommes politiques – en raison des problèmes insolubles soulevés par le dosage – et d'inviter d'abord des universitaires, des spécialistes, des experts et des chercheurs.

Le choix du thème s'expliquait largement par le contexte international de l'époque: l'échec de la 2ème session extraordinaire de l'ONU sur le Désarmement et la crise des euromissiles opposant les deux Superpuissances et l'OTAN au Pacte de Varsovie. Les actes du colloques ont été regroupés autour de trois idées directrices: « Armement et Dissuasion » (2 communications de J.I.Coffey et J. O'Connell, 17 p.); « Armement et Développement » (24 contributions et 250 p.); « Armement et Droits de l'Homme » (18 contributions et 230 p.). La conclusion a donné lieu à 9 communications, soit 60 pages, portant sur des sujets moins homogènes: recherche et désarmement, transarmement, multipolarité, prévention de la guerre nucléaire. Mary Kaldor et Richard Falk ayant eu la lourde tâche de faire la synthèse des travaux en commissions.